

LEOLUCIE
Société par actions simplifiée
au capital de 4 230 000 euros
Siège social : 1082 chemin des Fanges Domaine Tempier, 83330 LE CASTELLET
519 772 487 RCS Toulon

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 22 JUIN DEUX MILLE VINGT SIX

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 357 415 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	357 415 euros
A la réserve légale	17 871 euros
A la réserve Provision pour rachat de titres (10%)	35 741 euros
A la réserve Provision pour investissement (15%)	53 612 euros

Solde	250 191 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	747 996 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	998 187 euros
A titre de dividendes	250 000 euros
Soit 23,64 euros par action	
Le solde	748 187 euros

En totalité au compte « **report à nouveau** » qui s'élève ainsi à 748 187 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 250 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2022 :
300 000,00 euros, soit 28,37 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 300 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2023 :

VRP

300 000,00 euros, soit 28,37 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 300 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2024 :
300 000,00 euros, soit 28,37 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 300 000,00 euros

Il est rappelé que seuls sont appelés à prendre part au vote sur l'affectation des résultats, les détenteurs en pleine propriété et en usufruit des parts sociales.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 22 juin 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Présidente
Véronique ROUGEOT

certifié conforme
V. Rougeot

VRP

Bilan Actif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Règlement ANC 2022-06					
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	1 151	1 151		
	Installations tech.,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	27 192	18 901	8 292	9 727
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations	6 307 451		6 307 451	6 307 451
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations	1 570 254		1 570 254	1 566 215
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
Total de l'actif immobilisé (III)		7 906 048	20 051	7 885 997	7 883 394
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	425		425	
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	844		844	50 299
	Autres créances	3 755		3 755	3 742
	Charges constatées d'avance	438		438	438
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
Autres titres					
Instruments financ. à terme et jetons détenus					
Disponibilités	960 594		960 594	978 548	
Total de l'actif circulant (IV)		966 056		966 056	1 033 027
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)		8 872 104	20 051	8 852 053	8 916 421

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

1 570 254

(2) dont créances à moins d'un an

1 575 291

54 479

Bilan Passif

		31/12/2025	31/12/2024
Règlement ANC 2022-06			
Capitaux Propres	Capital (dont versé 4 230 000)	4 230 000	4 230 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles	1 394 801	1 191 024
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	747 996	572 515
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	357 416	679 258
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	6 730 213	6 672 797
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	764 125	902 672
	Emprunts et dettes financières divers (2)	1 226 727	1 267 465
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 277	7 302
	Dettes fiscales et sociales	31 058	45 765
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	94 655	20 420
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1)	2 121 841	2 243 624
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	8 852 053	8 916 421
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		357 415,51	679 258,45
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		2 121 841	1 480 653
(2) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025		31/12/2024
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			
	Production vendue (Biens)			
	Production vendue (Services et Travaux)	311 435		385 670
	Montant net du chiffre d'affaires	311 435		385 670
	Production stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions			
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			2 998
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			
	Autres produits			8
Total des produits d'exploitation			311 523	388 676
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			
	Variation de stocks			
	Achats de matières et autres approvisionnements			
	Variation de stocks			
	Autres achats et charges externes (1)		76 302	87 271
	Impôts, taxes et versements assimilés		6 926	11 004
	Salaires		119 670	146 540
	Cotisations sociales		48 963	60 994
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :			
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements		3 156	2 222
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			
	Dotations aux provisions			
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			
	Autres charges		10 417	10 008
Total des charges d'exploitation			265 433	318 040
RESULTAT D'EXPLOITATION			46 091	70 637

(1) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2025	31/12/2024
Règlement ANC 2022-06			
RESULTAT D'EXPLOITATION		46 091	70 637
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)	448 414	725 105
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)		
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	19 556	28 189
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
Total des produits financiers		467 971	753 293
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (3)	157 349	144 671
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières		157 349	144 671
RESULTAT FINANCIER		310 622	608 622
RESULTAT COURANT avant impôts		356 712	679 258
	Produits exceptionnels	703	
	Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		703	
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices			
Total des produits		780 197	1 141 970
Total des charges		422 782	462 711
RESULTAT DE L'EXERCICE		357 416	679 258
(2) dont produits concernant les entités liées			
(3) dont intérêts concernant les entités liées			

Etats financiers au 31/12/2025

Annexes

certifiés conformes

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. J. J. J.', is written below the phrase 'certifiés conformes'.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement	1 151					1 151
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	22 079		1 720		1 320	22 479
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	4 713					4 713
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	27 943		1 720		1 320	28 343
FINANCIERES	Participations	6 307 451					6 307 451
	Créances rattachées à des participations	1 566 215		1 570 254		1 566 215	1 570 254
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	7 873 666		1 570 254		1 566 215	7 877 705
TOTAL		7 901 609		1 571 974		1 567 535	7 906 048

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **8 852 053** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **780 197** euros et un total **charges** de **422 782** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **357 416** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Changement de méthode comptable

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 sont établis conformément au règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général, tel que modifié par le règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, applicable obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Ce règlement modifie notamment la présentation du compte de résultat, la définition du résultat exceptionnel et supprime la technique des transferts de charges.

Le résultat exceptionnel comprend exclusivement les produits et charges directement liés à un

Règles et Méthodes Comptables

événement majeur et inhabituel, au sens de l'article 513-5 du plan comptable général. Les opérations ne répondant pas à cette définition sont désormais comptabilisées en résultat d'exploitation ou en résultat financier, selon leur nature.

La technique des transferts de charges a été supprimée. Les opérations concernées sont comptabilisées selon leur nature économique.

Les remboursements et compensations de charges sont enregistrés en diminution des charges correspondantes.

Les refacturations de charges sont comptabilisées en produits d'exploitation.

Les indemnités d'assurance sont comptabilisées dans les comptes de produits prévus à cet effet.

Ces changements de règles comptables peuvent affecter la comparabilité de certains postes du compte de résultat avec ceux de l'exercice précédent, sans impact sur le résultat net de l'exercice.

Aucun autre changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro..

Evènements post clôture

Néant

Honoraires CAC

Honoraires du Commissaire aux comptes (CAC) : 4 761 € HT au titre de l'exercice 2025.

Faits marquants de l'exercice

Néant

Amortissements

Règlement ANC 2022-06						
	Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
				Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Fonds commercial					
	Autres immobilisations incorporelles					
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement		1 151			1 151
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Autres Instal., agencement, aménagement divers		13 332	2 608	1 320	14 620
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, mobilier		3 733	548		4 280
	Emballages récupérables et divers					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			18 215	3 156	1 320	20 051
TOTAL			18 215	3 156	1 320	20 051

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	

Frais d'établissement et de développement						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL IMMOB INCORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.						
Instal. technique matériel outillage industriels						
Instal générales Agenct aménagt divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique, mobilier						
Emballages récupérables, divers						
TOTAL IMMOB CORPORELLES						
Frais d'acquisition de titres de participation						
TOTAL						
TOTAL GENERAL NON VENTILE						

Provisions

Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
Règlement ANC 2022-06				
CREANCES	Créances rattachées à des participations	1 570 254	1 570 254	
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	844	844	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 756	2 756	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	999	999	
	Charges constatées d'avance	438	438	
TOTAL DES CREANCES		1 575 291	1 575 291	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	95	95		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	764 030	764 030		
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	5 277	5 277		
	Personnel et comptes rattachés	7 156	7 156		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	21 871	21 871		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 031	2 031		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	1 226 727	1 226 727		
	Autres dettes	94 655	94 655		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		2 121 841	2 121 841		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		138 269			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		527 000			

Produits à recevoir

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		9 984
Autres créances		9 984
RRR A OBTENIR / AVOIRS NON REC	999	
INTERETS COURUS A RECEVOIR	8 985	

Charges à payer

31/12/2025

Règlement ANC 2022-06

Total des Charges à payer		110 040
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 154
<i>INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS</i>	<i>1 059</i>	
<i>SERVICES BANCAIRES A PAYER</i>	<i>95</i>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3 150
<i>FOURN FACTURES NON PARVENUES</i>	<i>3 150</i>	
Dettes fiscales et sociales		11 081
<i>PERSONNEL CONGES A PAYER</i>	<i>6 706</i>	
<i>PROVISION CHARGES CONGES PAYES</i>	<i>2 839</i>	
<i>TAXES D'APPRENTISSAGE</i>	<i>99</i>	
<i>TAXE SUR LES SALAIRES</i>	<i>1 438</i>	
Autres dettes		94 655
<i>CLIENTS-R.R.R. A ACCORDER AVOIRS</i>	<i>74 235</i>	
<i>DIVERS CHARGES A PAYER</i>	<i>20 420</i>	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		438	438
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			438

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Capital social

		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		10 575,00	400,0000	4 230 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		10 575,00	400,0000	4 230 000,00

Variations des Capitaux Propres

Règlement ANC 2022-06	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	4 230 000				4 230 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale					
Réserves statutaires ou contractuelles	1 191 024	203 778			1 394 801
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	572 515	175 481			747 996
Résultat de l'exercice	679 258	(679 258)		357 416	357 416
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	6 672 797	(300 000)		357 416	6 730 213

Date de l'assemblée générale	
Dividendes attribués	300 000
¹ dont dividende provenant du résultat n-1	300 000
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1	6 372 797
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif	6 372 797
² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure	57 416

Filiales et participations

31/12/2025		Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
2. Participations (10 à 50 %)				
B. Renseignements globaux				
1. Filiales non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				
2. Participations non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				

--

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

Filiales et participations

1

0

31/12/2025	Capitaux propres	Q uote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
			Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)					
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)					

Répartition des effectifs par catégorie

		31/12/2025	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Ouvriers			
	Employés, techniciens, agents de maîtrise		2	
	Cadres et ingénieurs			
	Autres catégories			
	TOTAL		2	

--

LEOLUCIE

Rapport du commissaire aux comptes sur
les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Grant Thornton

SAS d'Expertise Comptable et de
Commissariat aux Comptes
7, rue Adolphe Guiol 83000 Toulon

LEOLUCIE

Société par actions simplifiée
1082 CHEMIN DES FANGES
83330 LE CASTELLET

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux associés de la SAS LEOLUCIE,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS LEOLUCIE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note "Changement de méthode comptable" de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable relatif à l'application des dispositions du règlement 2022-06 du 4 novembre 2022 de l'autorité des Normes Comptables.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la

continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le 5 juin 2026 à Toulon

Le commissaire aux comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International

Lionel HATET

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Règlement ANC 2022-06					
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	1 151	1 151		
	Installations tech.,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	27 192	18 901	8 292	9 727
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
ACTIF CIRCULANT	Participations	6 307 451		6 307 451	6 307 451
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations	1 570 254		1 570 254	1 566 215
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	Total de l'actif immobilisé (III)	7 906 048	20 051	7 885 997	7 883 394
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	425		425	
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	844		844	50 299
COMPTES DE REGULARISATION	Autres créances	3 755		3 755	3 742
	Charges constatées d'avance	438		438	438
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	960 594		960 594	978 548
	Total de l'actif circulant (IV)	966 056		966 056	1 033 027
	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	8 872 104	20 051	8 852 053	8 916 421
(1) dont immobilisations financières à moins d'un an			1 570 254		
(2) dont créances à moins d'un an			1 575 291		54 479

Bilan Passif

		31/12/2025	31/12/2024
Règlement ANC 2022-06			
Capitaux Propres	Capital (dont versé 4 230 000)	4 230 000	4 230 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles	1 394 801	1 191 024
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	747 996	572 515
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	357 416	679 258
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	6 730 213	6 672 797
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	764 125	902 672
	Emprunts et dettes financières divers (2)	1 226 727	1 267 465
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 277	7 302
	Dettes fiscales et sociales	31 058	45 765
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	94 655	20 420
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1)	2 121 841	2 243 624
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	8 852 053	8 916 421
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		357 415,51	679 258,45
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		2 121 841	1 480 653
(2) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

Règlement ANC 2022-06				31/12/2025	31/12/2024
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	311 435		311 435	385 670
	Montant net du chiffre d'affaires	311 435		311 435	385 670
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				2 998
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits			88	8
Total des produits d'exploitation				311 523	388 676
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			76 302	87 271
	Impôts, taxes et versements assimilés			6 926	11 004
	Salaires			119 670	146 540
	Cotisations sociales			48 963	60 994
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 156	2 222
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges			10 417	10 008
Total des charges d'exploitation				265 433	318 040
RESULTAT D'EXPLOITATION				46 091	70 637
(1) Y compris :					
- Redevances de crédit-bail mobilier					
- Redevances de crédit-bail immobilier					

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2025	31/12/2024
Règlement ANC 2022-06			
RESULTAT D'EXPLOITATION		46 091	70 637
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)	448 414	725 105
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)		
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	19 556	28 189
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
Total des produits financiers		467 971	753 293
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (3)	157 349	144 671
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières		157 349	144 671
RESULTAT FINANCIER		310 622	608 622
RESULTAT COURANT avant impôts		356 712	679 258
	Produits exceptionnels	703	
	Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		703	
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices			
Total des produits		780 197	1 141 970
Total des charges		422 782	462 711
RESULTAT DE L'EXERCICE		357 416	679 258
(2) dont produits concernant les entités liées			
(3) dont intérêts concernant les entités liées			

Etats financiers au 31/12/2025

Annexes

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
Règlement ANC 2022-06							
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TO TAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement	1 151					1 151
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	22 079		1 720		1 320	22 479
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	4 713					4 713
	Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
	TO TAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	27 943		1 720		1 320	28 343
FINANCIERES	Participations	6 307 451					6 307 451
	Créances rattachées à des participations	1 566 215		1 570 254		1 566 215	1 570 254
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TO TAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	7 873 666		1 570 254		1 566 215	7 877 705
TO TAL		7 901 609		1 571 974		1 567 535	7 906 048

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **8 852 053** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **780 197** euros et un total **charges** de **422 782** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **357 416** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Changement de méthode comptable

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 sont établis conformément au règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général, tel que modifié par le règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, applicable obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Ce règlement modifie notamment la présentation du compte de résultat, la définition du résultat exceptionnel et supprime la technique des transferts de charges.

Le résultat exceptionnel comprend exclusivement les produits et charges directement liés à un

Règles et Méthodes Comptables

événement majeur et inhabituel, au sens de l'article 513-5 du plan comptable général. Les opérations ne répondant pas à cette définition sont désormais comptabilisées en résultat d'exploitation ou en résultat financier, selon leur nature.

La technique des transferts de charges a été supprimée. Les opérations concernées sont comptabilisées selon leur nature économique.

Les remboursements et compensations de charges sont enregistrés en diminution des charges correspondantes.

Les refacturations de charges sont comptabilisées en produits d'exploitation.

Les indemnités d'assurance sont comptabilisées dans les comptes de produits prévus à cet effet.

Ces changements de règles comptables peuvent affecter la comparabilité de certains postes du compte de résultat avec ceux de l'exercice précédent, sans impact sur le résultat net de l'exercice.

Aucun autre changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro..

Evènements post clôture

Néant

Honoraires CAC

Honoraires du Commissaire aux comptes (CAC) : 4 761 € HT au titre de l'exercice 2025.

Faits marquants de l'exercice

Néant

Amortissements

Règlement ANC 2022-06						
	Durée ou taux	Mode d'amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
				Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Fonds commercial					
	Autres immobilisations incorporelles					
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement		1 151			1 151
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Autres Instal., agencement, aménagement divers		13 332	2 608	1 320	14 620
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, mobilier		3 733	548		4 280
	Emballages récupérables et divers					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			18 215	3 156	1 320	20 051
TOTAL			18 215	3 156	1 320	20 051

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencement divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Règlement ANC 2022-06		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	1 570 254	1 570 254	
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	844	844	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 756	2 756	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	999	999	
	Charges constatées d'avance	438	438	
TOTAL DES CREANCES		1 575 291	1 575 291	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	95	95		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	764 030	764 030		
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	5 277	5 277		
	Personnel et comptes rattachés	7 156	7 156		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	21 871	21 871		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 031	2 031		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	1 226 727	1 226 727		
	Autres dettes	94 655	94 655		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		2 121 841	2 121 841		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		138 269			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		527 000			

Produits à recevoir

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		9 984
Autres créances		9 984
RRR A OBTENIR / AVOIRS NON REC	999	
INTERETS COURUS A RECEVOIR	8 985	

Charges à payer

31/12/2025

Règlement ANC 2022-06

Total des Charges à payer		110 040
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 154
INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS	1 059	
SERVICES BANCAIRES A PAYER	95	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3 150
FOURN FACTURES NON PARVENUES	3 150	
Dettes fiscales et sociales		11 081
PERSONNEL CONGES A PAYER	6 706	
PROVISION CHARGES CONGES PAYES	2 839	
TAXES D'APPRENTISSAGE	99	
TAXE SUR LES SALAIRES	1 438	
Autres dettes		94 655
CLIENTS-R.R.R. A ACCORDER AVOIRS	74 235	
DIVERS CHARGES A PAYER	20 420	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		438	438
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			438

--

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Capital social

		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		10 575,00	400,0000	4 230 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		10 575,00	400,0000	4 230 000,00

Variations des Capitaux Propres

Règlement ANC 2022-06

	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	4 230 000				4 230 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale					
Réserves statutaires ou contractuelles	1 191 024	203 778			1 394 801
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	572 515	175 481			747 996
Résultat de l'exercice	679 258	(679 258)		357 416	357 416
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	6 672 797	(300 000)		357 416	6 730 213

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués300 000

¹dont dividende provenant du résultat n-1300 000

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-16 372 797

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif6 372 797

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure57 416

Filiales et participations

[illegible]

--

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

Filiales et participations

1

0

31/12/2025	Capitaux propres	Q uote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
			Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)					
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)					

Répartition des effectifs par catégorie

		31/12/2025	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Ouvriers			
	Employés, techniciens, agents de maîtrise		2	
	Cadres et ingénieurs			
	Autres catégories			
	TOTAL		2	

--